



le cnam

## Communiqué de presse

Paris, le 26 septembre 2019

### **Au cœur des territoires : première vague de villes lauréates**

Fruit d'un appel à manifestation d'intérêt lancé dans le cadre d'un partenariat avec le programme national Action Cœur de Ville, le Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) a dévoilé jeudi 26 septembre 2019, en présence de Muriel Pénicaud, ministre du Travail, de Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et de Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, les 55 premières villes « moyennes » qui accueilleront un espace d'accès à la formation dans le cadre de son programme Au cœur des territoires. De toutes tailles et de tous profils socio-démographiques, ces villes lauréates, dont 67% sont situées en territoires d'industrie, représentent l'ensemble des régions métropolitaines ainsi que des collectivités d'outre-mer.

Cette première vague de sélection fait suite à la réception de 85 candidatures, soit 38% des villes du programme Action Cœur de Ville (ACV). Après une phase de consolidation, les différentes candidatures ont été analysées puis sélectionnées par un jury composé de représentants du Conservatoire, de la direction du programme ACV, de Villes de France, de l'Assemblée des communautés de France et de la Banque des territoires. Les villes qui n'ont pas été sélectionnées pourront bénéficier d'un accompagnement sur mesure leur permettant de finaliser leur projet afin de pouvoir ouvrir un site lors d'une seconde vague d'ouvertures.

Au cœur des territoires a été lancé en janvier dernier par Olivier Faron, administrateur général du Cnam, pour accompagner la transformation des compétences et des métiers, donner à chacun les clés pour devenir acteur de son parcours professionnel mais aussi fournir des solutions adaptées aux enjeux économiques et sociaux de chaque bassin d'emploi. Le 1<sup>er</sup> avril dernier, une convention signée par Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales et Olivier Faron associait officiellement Au cœur des territoires au programme national Action Cœur de Ville. Ce partenariat permet aux 222 villes bénéficiaires du plan ACV d'inscrire le déploiement de nouveaux cursus à vocation professionnelle dans leur convention locale leur offrant ainsi la possibilité de mobiliser facilement les financements Cœurs de Ville nécessaires à la mise en œuvre des centres Cnam Au cœur des territoires.

Cet ambitieux programme de déploiement au plus près des besoins des individus, des entreprises et des collectivités territoriales se traduira, à l'horizon 2022, par la création d'une centaine de nouveaux espaces d'accès à la formation dont à minima 75 dans les villes ACV, le développement de l'offre de formation et d'enseignement supérieur étant un des axes prioritaires de ce programme interministériel Action Cœur de Ville.

#### **Villes lauréates :**

**Auvergne-Rhône-Alpes :** Aurillac, Montélimar et Roanne

**Bourgogne-Franche-Comté :** Chalon-sur-Saône, Nevers et Vesoul

**Bretagne :** Fougères, Morlaix, Quimper et Saint-Brieuc

**Centre-Val de Loire :** Bourges et Vierzon

**Corse :** Bastia

**Grand Est :** Châlons-en-Champagne, Charleville-Mézières, Chaumont, Colmar, Épinal, Lunéville, Saint-Avold, Saint-Dié-des-Vosges, Saint-Dizier, Saint-Louis, Saverne, Thionville, Troyes, Verdun et Vittel

**Guadeloupe :** Basse-Terre

**Guyane :** Saint-Laurent-du-Maroni

**Hauts-de-France :** Beauvais, Château-Thierry et Maubeuge

**Ile-de-France :** Coulommiers, Montereau-Fault-Yonne et Les Mureaux

**Mayotte** : Mamoudzou  
**Normandie** : Cherbourg-en-Cotentin, Dieppe et Saint-Lô  
**Nouvelle-Aquitaine** : Cognac, Marmande et Niort  
**Occitanie** : Alès, Montauban et Sète  
**Pays de la Loire** : Chateaubriant-Derval, La Roche-sur-Yon et Saumur  
**Provence-Alpes-Côte d'Azur** : Brignoles, Grasse et Manosque  
**La Réunion** : Le Port et Saint-Joseph  
**Collectivité de Saint-Martin** : Saint-Martin

Contact Au cœur des territoires :

Thibaut Duchêne

Adjoint à l'administrateur général en charge de la stratégie et du développement

[coeurterritoires@lecnam.net](mailto:coeurterritoires@lecnam.net)

Contact presse

Amélie Zanetti : [amelie.zanetti@lecnam.net](mailto:amelie.zanetti@lecnam.net) | 01 40 27 29 34 - 06 33 59 34 18

Conservatoire national des arts et métiers – <http://presse.cnam.fr/>

## le cnam

Lieu de rencontre entre les mondes académique et professionnel, le Conservatoire national des arts et métiers est le seul établissement d'enseignement supérieur français dédié à la formation professionnelle tout au long de la vie.

Disposant d'un fort ancrage territorial en France métropolitaine et ultramarine, et aussi à l'international, l'établissement propose plus de 500 parcours de formation dans les domaines des sciences exactes, techniques et tertiaires. Ces parcours professionnalisants débouchent sur une certification, un titre ou un diplôme et répondent aux besoins des adultes (salariés, demandeurs d'emploi, travailleurs indépendants...) qui souhaitent évoluer professionnellement, trouver ou retrouver un emploi, actualiser leurs connaissances et développer leurs compétences. Chaque année, le Conservatoire accueille ainsi plus de 60 000 auditeurs et délivre plus de 13 000 diplômes.

Pour aller plus loin : [www.cnam.fr](http://www.cnam.fr).



Action Cœur de Ville est un programme partenarial d'investissement public, qui concourt aux projets locaux de revitalisation des centres-villes dans les villes moyennes françaises. Structuré autour de 5 axes (réhabilitation-restructuration de l'habitat en centre-ville ; développement économique et commercial équilibré ; accessibilité, mobilité et connexions ; mise en valeur de l'espace public et du patrimoine ; accès aux équipements et aux services publics) il est doté d'une enveloppe de 5 milliards d'euros répartie sur 5 ans. Financé par quatre partenaires, à savoir l'État, Action logement, la Caisse des dépôts ainsi que l'Agence nationale de l'habitat (Anah), Action Cœur de Ville c'est aujourd'hui 222 villes, sept ministères impliqués et plus de 4 000 actions conventionnées.